

Se déplacer au Pont d'Arc : donnez votre avis !

En 2025, vous vous êtes rendus au moins une fois au Pont d'Arc à pied, à vélo, en navette ou en voiture ?

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche réalise une étude sur les pratiques de déplacement et les conditions d'accès au site du Pont d'Arc : l'objectif est d'améliorer la cohabitation de ces modes de déplacement sur la route entre Vallon Pont d'Arc et la Combe d'arc.

L'enquête, en cours jusqu'au 1er septembre, est réalisée auprès de tous les usagers, réguliers ou ponctuels, qui empruntent la route départementale 290 jusqu'à la Combe d'arc, afin de mieux comprendre les habitudes de visite, les modes de transport et les attentes en matière d'aménagements.

Le questionnaire est anonyme et court : merci pour votre contribution !

Vos réponses permettront d'adapter les futurs projets pour améliorer l'accueil et la sécurité des usagers, tout en préservant le cadre naturel exceptionnel du site.

[Je répond à l'enquête pour me rendre au Pont d'Arc](#)

Publié le jeu 10/07/2025 - 11:14